

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 MARS 2021



N° 14/2021

Le 19 mars deux mil vingt et un à 18 Heures, se sont réunis dans la Salle des Fêtes les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 12 mars 2021.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoïn, MM. Dubouil, Choquet, Adjoints ; Mmes Dollez, Delamarre, Trézel, M. Hamot, Mme Fernandes, MM. Moonen, Foviaux, Mmes Delormel, Coulon, Flagothier, M. Rousseau et Mme Vigne formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M. Bourgeteau par Mme Bonnet, M. Convers par M. Dubouil, Mme Desmedt par M. Desmedt, M. Rauzier par Mme Delamarre, M. Aubry par M. Hamot, M. Kwak par Mme Bourgoïn, M. Berthelot par M. Dubouil, Mme Konan par Mme Brunet, M. Lenoble par M. Foviaux, Mme Barre par M. Rousseau et M. Matron par M. Desmedt.

Madame Colette DOLLEZ a été désignée par le Conseil Municipal, secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 29
Votes Pour : 29
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Demande de subventions auprès de la DETR -
Modification.

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération en date du 29 janvier 2021 relative à la demande de subventions au titre de la DETR 2021,

Considérant qu'il y a lieu de modifier cette délibération suite à des changements de montants et de taux,

DÉCIDE de solliciter les subventions au titre de la DETR pour les projets suivants :

Accusé de réception en préfecture
060-216005744-20210319-14-2021-DE
Date de télétransmission : 25/03/2021
Date de réception préfecture : 25/03/2021

- **Mise en sécurité de la salle de convivialité** 18 424 € HT
- Subvention sollicitée (taux 40%) 7 369 € HT

- | | |
|------------------------------------|-------------|
| ➤ Extension de l'espace cinéraire | 15 400 € HT |
| • Subvention sollicitée (taux 40%) | 4 620 € HT |

Ainsi délibéré, pour copie conforme.



Frans DESMEDT
Vice-Président du Conseil Départemental
Maire de St Just-en-Chaussée